

RÉUNION PUBLIQUE

MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

LE MARDI 13 JANVIER 2025 À 18 HEURES

Limoges Métropole a lancé une concertation publique sur la mise en compatibilité du PLU de la Ville de Limoges dans le cadre du projet de construction d'une unité de valorisation des déchets depuis le 15 décembre 2025 et jusqu'au 15 janvier 2026. L'objectif est de recueillir l'avis des usagers et de les associer à ce changement dans le PLU.

L'évolution du PLU de la Ville de Limoges a pour objectif de réduire un espace vert d'intérêt paysager (EVIP) pour permettre la construction du nouvel équipement sur le site de l'actuelle Centrale énergie déchets de Limoges Métropole devenue vétuste.

Dans ce cadre, une réunion publique s'est tenue ce mardi 13 janvier 2026 au siège de la Communauté urbaine afin de présenter le contexte et les objectifs du projet, l'utilité de la mise en compatibilité du PLU de la Ville de Limoges et répondre aux interrogations du public.

Pour rappel, le **dossier de la concertation** est consultable au siège de Limoges Métropole - 19 rue Bernard Palissy à Limoges - et à la mairie de Limoges, dans les locaux de la Direction de l'action foncière et immobilière - 31 avenue Baudin à Limoges.

Un **registre** destiné à recueillir les remarques est également disponible à ces mêmes adresses.

Le dossier est consultable sur les sites internet de [Limoges Métropole](#) et de la [Ville de Limoges](#).

Toute personne intéressée peut communiquer ses observations par voie postale : Limoges Métropole, 19 rue Bernard Palissy 87 031 Limoges CEDEX 1 ou par messagerie à l'adresse suivante : concertation-mecdu-uve-limoges@limoges-metropole.fr.